



S U P P L E M E N T

BREF

ILE-DE-FRANCE

LES FLUX D'INSCRIPTIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI A L'ANPE

Le Fichier Historique Statistique

DARES/ANPE est la seule source qui permet d'analyser, sur longue période, pour l'ensemble des actifs et de manière exhaustive, les récurrences des périodes de recherche d'emploi d'un même individu et de comparer les caractéristiques de chacune de ces périodes. Il permet donc de répondre à des questions du type : est-ce que, sur une période donnée, une partie importante des actifs est amenée à s'inscrire à plusieurs reprises à l'ANPE, qui sont les catégories de personnes dont les récurrences d'inscription sont les plus fréquentes, quels sont les métiers concernés ? L'exploitation du fichier historique permet également de comparer plusieurs sous-périodes au cours d'une période longue : est-ce que les métiers recherchés, est-ce que les motifs d'inscription varient entre sous-périodes ? Constate-t-on, à l'inverse, une grande stabilité structurelle dans les caractéristiques des entrées au chômage ?

LES PRINCIPAUX RESULTATS

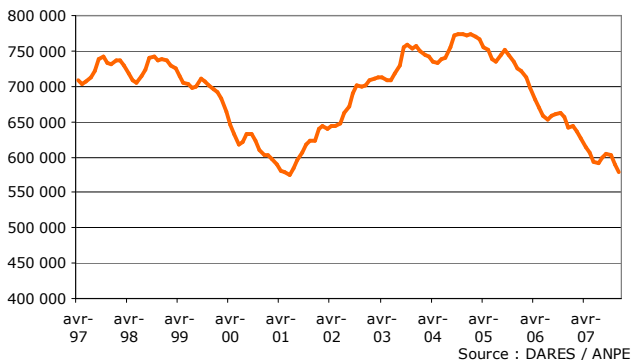
- Entre janvier 1995 et décembre 2005, l'Ile-de-France a enregistré de très nombreux flux d'inscriptions à l'ANPE :
 - 8 810 000 inscriptions de personnes sans emploi et immédiatement disponibles sur une période de 11 ans
 - Ces inscriptions ont été faites par 4 360 000 demandeurs d'emploi différents (catégorie 1+2+3 de l'ANPE)
 - en moyenne, un demandeur s'inscrit deux fois sur une période de 11 ans
 - la durée moyenne au chômage est inférieure à 9 mois.
- Le nombre d'inscriptions enregistrées dépend du profil des personnes. S'inscrivent plus souvent :
 - les plus âgés,
 - les peu diplômés,
 - les entrées suite à une fin de mission d'intérim ou les reprises d'activité après une interruption supérieure à 6 mois.
- La récurrence au chômage dépend également du métier recherché :
 - les inscriptions sont plus fréquentes pour les métiers peu qualifiés, notamment les ouvriers (ouvriers du bâtiment, second oeuvre) ou les employés non qualifiés (employés de maison, caissiers...).

▲ **Le Fichier Historique Statistique permet d'analyser les parcours des demandeurs**

L'Ile-de-France est une « centrale de flux » : les mobilités géographiques et professionnelles y sont nettement plus nombreuses que dans les autres régions. Diverses sources existent pour mesurer et analyser ces mobilités professionnelles des actifs franciliens. La plupart sont des sources de l'Insee : enquête emploi en continu, panel constitué à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS), enquête formation et qualification professionnelle (FQP). On peut également utiliser la base EMMO/DMMO du Ministère chargé du travail pour mesurer l'ampleur des mouvements d'entrée et de sortie des entreprises et pour étudier leurs motifs. Enfin, pour les jeunes sortants de formation initiale, l'enquête périodique « Génération » du CEREQ fournit des informations très détaillées sur les parcours professionnels des premières années de vie active. Même si le Fichier Historique Statistique (FHS) présente quelques limites (voir encadré), c'est la seule source qui permet d'analyser les trajectoires et les profils des demandeurs d'emploi sur une période de 10 ans.

Bien entendu, la plus ou moins grande fréquence des inscriptions à l'ANPE est liée aux évolutions de la conjoncture, aux difficultés économiques auxquelles sont plus particulièrement confrontés certains secteurs d'activité et certains métiers. Il n'est donc pas inutile de rappeler que, sur la période étudiée ici - 1995/2006 - les fluctuations de la demande d'emploi ont été nombreuses et de grande ampleur : relative stabilité sur la période 1995 à fin 1998 ; baisse très sensible jusqu'à mi-2001 ; forte hausse jusqu'à fin 2003 ; reprise de la baisse à partir de début 2005.

Evolution de la demande d'emploi de catégories 1+2+3+6+7+8



▲ **En moyenne, deux inscriptions par individu sur une période de 11 ans**

Depuis le 1er janvier 1995 et jusqu'à fin décembre 2005, plus de 8 810 000 inscriptions à l'ANPE de personnes sans emploi et immédiatement disponibles ont été enregistrées en Ile-de-France. Ces inscriptions ont concerné plus de 4 360 000 individus différents.

Catégorie d'inscription	Répartition de la demande
Personnes sans emploi, immédiatement disponibles	
Catégorie 1 : à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps	88,0%
Catégorie 2 : à la recherche d'un emploi en CDI à temps partiel	6,7%
Catégorie 3 : à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier	5,3%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Comparé à la population active francilienne (5,5 millions de personnes environ en 2005), ce chiffre est considérable. Il ne faut toutefois pas oublier qu'au cours de la période considérée la population active s'est largement renouvelée : jeunes entrant sur le marché du travail remplaçant les sorties vers l'inactivité ; arrivées de province et de l'étranger remplaçant les départs. Au total, beaucoup plus de 5,5 millions de personnes ont fait partie, à un moment ou à un autre, de la population active francilienne entre 1995 et 2005, sans qu'on puisse estimer ce nombre. Il n'en demeure pas moins que la proportion des actifs qui ont connu des situations de chômage apparaît très importante.

En moyenne, chaque demandeur d'emploi a été amené à s'inscrire un peu plus de 2 fois à l'ANPE sur cette période de 11 ans. Autour de cette moyenne, on observe toutefois de grandes disparités : un peu plus de la moitié des demandeurs d'emploi ne s'est inscrite qu'une fois, mais le quart d'entre eux a connu au moins trois inscriptions, dont 174 000 personnes qui se sont inscrites au moins six fois.

Répartition des demandeurs de catégories 1,2 ou 3 selon le nombre de demandes de janvier 1995 à décembre 2005

Nombre de demandes	Nombre de demandeurs	Part des demandeurs
1	2 285 016	52,4%
2	989 894	22,7%
3	499 774	11,5%
4	265 642	6,1%
5	145 692	3,3%
Plus de 6	174 093	4,0%
Total	4 360 111	100,0%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

▲ **Un nombre d'inscriptions dépendant de certaines caractéristiques des personnes**

Nous avons regroupé les demandeurs d'emploi en trois catégories : ceux qui ne sont inscrits qu'une seule fois, soit la moitié de la population, ceux qui se sont inscrits deux ou trois fois (le tiers des demandeurs) et ceux qui se sont inscrits quatre fois ou plus (13,4% des personnes).

Les différences entre hommes et femmes sont très faibles. Les différences par tranche d'âge ne sont très sensibles que pour les 50 ans et plus. Toute chose égale par ailleurs, il y a presque 6 fois plus de chances de s'inscrire une seule fois en ayant plus de 50 ans que moins de 25 ans. L'inscription à l'ANPE est en général unique. Les inscriptions multiples sont rares. Une personne inscrite pour la première fois à l'ANPE après 50 ans obtiendra ses droits à la retraite avant la fin de la période de onze ans que l'on observe ici. Surtout, beaucoup de licenciements de seniors ont lieu vers 55 ou 57 ans, juste avant qu'ils puissent toucher des allocations chômage tout en étant dispensés de recherche d'emploi (1). En revanche, la récurrence d'inscription n'est guère plus fréquente pour les jeunes de moins de 25 ans que pour les 30 à 49 ans.

Répartition du nombre d'inscriptions par sexe	Demandeurs inscrits une seule fois	Demandeurs inscrits 2 ou 3 fois	Demandeurs inscrits 4 fois ou plus	Poids dans l'ensemble
Homme	53,0%	33,8%	13,2%	50,9%
Femme	51,8%	34,6%	13,6%	49,1%
Ensemble	52,4%	34,2%	13,4%	100,0%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

¹ A la page n° 285, octobre 2007, Insee, DRTEFP : « Les seniors franciliens, peu mobiles et souvent embauchés en CDD »

Répartition du nombre d'inscriptions par classe d'âge (âge à la première inscription)	Demandeurs inscrits une seule fois	Demandeurs inscrits 2 ou 3 fois	Demandeurs inscrits 4 fois ou plus	Poids dans l'ensemble
Moins 25 ans	47,8%	36,0%	16,1%	27,6%
25 - 29 ans	52,9%	34,4%	12,8%	21,0%
30 - 39 ans	49,6%	35,6%	14,8%	25,4%
40 - 49 ans	49,8%	36,2%	14,0%	15,2%
50 ans et plus	73,2%	22,9%	3,9%	10,9%
Ensemble	52,4%	34,2%	13,4%	100,0%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Exemple de lecture : 47,8 % des demandeurs de moins de 25 ans se sont inscrits une seule fois durant la période. Ils représentent, au total, 27,6 % de l'ensemble de la demande.

Comme on pouvait s'y attendre, la récurrence des périodes de chômage est liée au niveau de formation. Moins on est diplômé, plus le risque d'inscriptions multiples est élevé. Mais les différences ne sont pas très marquées. Elles sont surtout sensibles lorsqu'on examine les inscriptions multiples : toute chose égale par ailleurs, un demandeur d'emploi ayant au moins un diplôme de niveau bac+2 a 2,6 fois moins de chances d'avoir dû s'inscrire au moins quatre fois à l'ANPE qu'un individu ayant interrompu prématurément ses études. On peut noter également que les demandeurs d'emploi qui ont suivi la filière baccalauréat, mais sans l'obtenir, sont plus nombreux à avoir des inscriptions multiples que les titulaires d'un BEP/CAP.

Répartition du nombre d'inscriptions par niveau d'étude	Demandeurs inscrits une seule fois	Demandeurs inscrits 2 ou 3 fois	Demandeurs inscrits 4 fois ou plus	Poids dans l'ensemble
Bac+2 et plus	59,7%	31,7%	8,5%	27,3%
Bac (général, industriel, professionnel) ou abandon avant BAC+2	52,7%	35,1%	12,2%	16,0%
Abandon avant obtention du BAC	47,9%	36,3%	15,8%	7,2%
BEP CAP	50,5%	35,2%	14,4%	14,9%
Brevet ou niveau équivalent	44,7%	36,1%	19,2%	18,8%
Etudes primaires, abandon en collège	48,1%	34,7%	17,2%	15,8%
Ensemble	52,4%	34,2%	13,4%	100,0%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Le motif d'inscription lors de la première entrée à l'ANPE est également un facteur de différenciation. Les personnes victimes d'un licenciement, pour un motif économique ou autre, connaissent en moyenne des périodes longues de chômage mais sont moins souvent amenées à se réinscrire une fois qu'elles sont sorties des fichiers de l'ANPE.

A l'inverse, les premières inscriptions faisant suite à la fin d'un contrat précaire (CDD ou mission d'intérim) donnent fréquemment lieu à des réinscriptions ultérieures liées à des situations prolongées de précarité. Ce sont les reprises d'activité après interruption de plus de six mois qui induisent le plus de mouvements récurrents d'entrée/sortie de l'ANPE. Les personnes concernées, dans une situation limite entre chômage et inactivité, semblent éprouver beaucoup de difficultés à se stabiliser dans l'emploi.

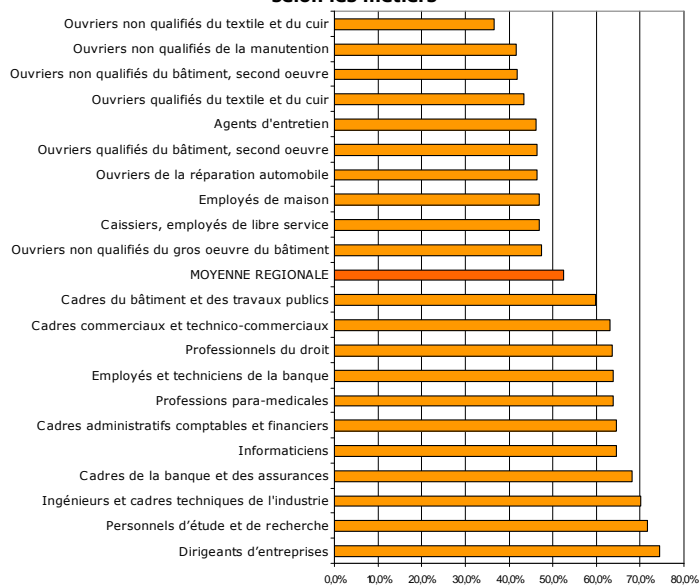
Répartition du nombre d'inscriptions par motif d'inscription	Demandeurs inscrits une seule fois	Demandeurs inscrits 2 ou 3 fois	Demandeurs inscrits 4 fois ou plus	Poids dans l'ensemble
Licenciement économique	56,3%	33,4%	10,4%	10,3%
Autre licenciement	59,6%	30,9%	9,5%	17,2%
Démission	54,3%	34,2%	11,5%	6,1%
Fin de CDD	50,1%	35,6%	14,3%	21,1%
Fin de mission d'intérim	46,4%	37,8%	15,8%	3,8%
Fin de période de conversion	52,2%	36,5%	11,3%	2,4%
Première entrée sur le marché du travail	48,1%	35,1%	16,8%	16,7%
Reprise d'activité après une interruption > 6 mois	46,7%	35,2%	18,1%	2,4%
Autres cas	50,2%	34,5%	15,3%	18,9%
Ensemble	52,4%	34,2%	13,4%	100,0%

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

▲ Fréquence et durée des inscriptions sont très dépendantes du métier recherché

Le métier recherché est le facteur qui semble avoir le plus d'influence sur la récurrence des inscriptions à l'ANPE. La proportion d'inscriptions multiples (4 et plus) varie en effet de moins de 5% à plus de 20% selon les métiers et la proportion d'inscription unique varie du simple au double (37% à 75%).

Proportion des demandeurs n'ayant eu qu'une inscription selon les métiers



Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

L'influence du niveau de qualification nécessaire pour exercer le métier est essentielle. On trouve, du côté des inscriptions multiples, de très nombreux métiers d'ouvriers, souvent non qualifiés, ainsi que quelques familles professionnelles d'employés, parmi les moins qualifiées : employés de maison, caissiers et employés de libre service. Tous les métiers à forte proportion d'inscription unique sont des métiers de cadres ou, moins fréquemment, de professions intermédiaires : employés et techniciens de la banque, professions paramédicales.

Il s'avère intéressant de croiser cette variable avec la durée moyenne des périodes d'inscription. En effet, pour certains métiers, tels les dirigeants d'entreprise,

la fréquence des inscriptions uniques se combine avec des durées longues d'inscription. Parallèlement, la multiplicité des inscriptions peut se combiner avec des durées moyennes d'inscription très courtes (ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre). Dans ces cas, il y a, en quelque sorte, compensation entre les valeurs de ces deux variables et il est difficile de conclure que, dans ces métiers, le retour à l'emploi pour les demandeurs concernés est particulièrement facile ou malaisé. Par exemple, pour un dirigeant d'entreprise le fait de perdre son emploi comporte un gros risque d'inscription durable au chômage mais, une fois sorti de l'ANPE, le risque de devoir s'y réinscrire est faible.

A l'inverse, il semble possible d'évoquer une situation d'emploi favorable sur la période étudiée lorsque la proportion élevée d'inscription unique à l'ANPE se combine avec une durée moyenne d'inscription courte (infirmier, sage-femme). Mais la situation peut être qualifiée de très défavorable quand la multiplicité des inscriptions se combine avec des durées longues (ouvrier du textile et du cuir). Le tableau ci-dessous met en évidence les métiers qui, sur ces deux critères, se démarquent le plus de la moyenne.

Caractéristiques des inscriptions	Inscription unique	Inscriptions multiples
Durée moyenne d'inscription faible	Personnel d'études et de recherche Informaticien Infirmier, sage-femme Profession paramédicale Employé et technicien de la banque Professionnel du droit	Ouvrier non qualifié de la manutention Ouvrier non qualifié du bâtiment, second œuvre Ouvrier de la réparation automobile Caissier, employé de libre service
Durée moyenne d'inscription élevée	Dirigeant d'entreprise Cadre commercial et technico-commercial	Ouvrier non qualifié du textile et de l'habillement Ouvrier qualifié du textile et de l'habillement Agent d'entretien Employé de maison

▲ Une influence manifeste de la conjoncture et des mutations économiques dans les évolutions de la structure des métiers recherchés

Sur l'ensemble de la période 1995-2005, les métiers le plus souvent recherchés par les demandeurs d'emploi lors de leur première inscription à l'ANPE sont, presque exclusivement, des métiers du tertiaire.

Coexistent toutefois des métiers très qualifiés (cadres commerciaux, cadres administratifs et financiers) et des métiers nettement moins qualifiés : activités administratives (employés administratifs d'entreprise, secrétaires) ; métiers du commerce (vendeurs) ; services aux particuliers (employés de l'hôtellerie, employés de maison, assistants maternels) ; services aux entreprises (agents d'entretien).

Arrivent également en bonne place les métiers de la culture et de la communication (professionnels des arts et spectacles, professionnels de la communication). Le seul métier du secteur secondaire présent dans cette liste est celui des ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre.

La comparaison entre les deux sous-périodes 1995-1998, d'une part, et 2002-2005, d'autre part, met toutefois en évidence la sensibilité de la nature des métiers recherchés par les demandeurs d'emploi aux évolutions de la situation économique, qu'il s'agisse de la conjoncture ou des mutations structurelles qui affectent l'économie francilienne.

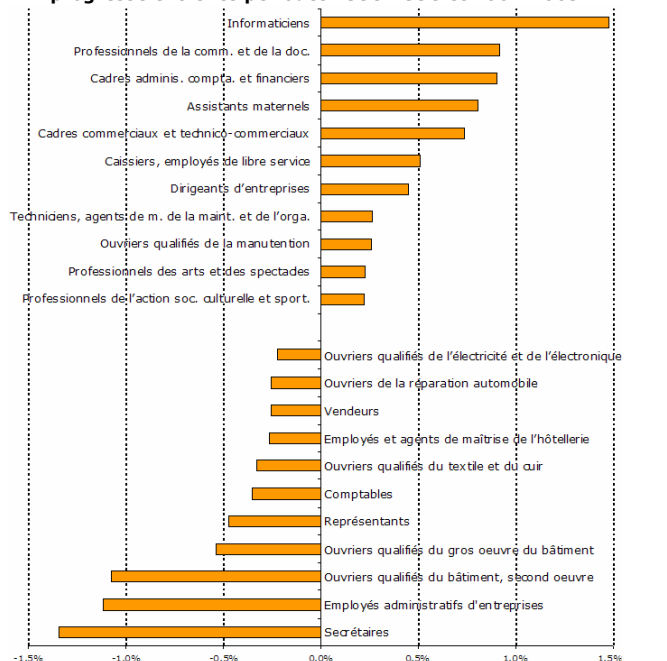
La période 1995-1998 se caractérise, en Ile-de-France, par une assez grande stabilité du volume de la demande d'emploi qui reste à un haut niveau (entre 550 000 et 600 000 inscrits en catégorie 1) pour ne baisser un peu qu'en fin de période. La période 2002-2005 est, à l'inverse, marquée par une très vive augmentation de la demande d'emploi en 2002 et 2003 (de 450 000 à 550 000 inscrits en catégorie), qui stagne en 2004 pour entamer un net mouvement de baisse en 2005. De 1995 à 1998, les familles professionnelles où les inscriptions à l'ANPE sont les plus nombreuses sont, avant tout, des métiers peu ou moyennement qualifiés du tertiaire administratif et des services aux personnes et aux entreprises.

De 2002 à 2005, le classement des métiers les plus recherchés n'est pas bouleversé, mais des différences sensibles apparaissent. La part des employés du tertiaire administratif recule nettement, alors que celle des cadres augmente, sous l'effet notamment de la crise de l'emploi dans le secteur du conseil et assistance en 2002 et 2003.

Les informaticiens sont les plus touchés, mais la hausse concerne la plupart des métiers de cadres, à l'exception des plus spécialisés (ingénieurs, chercheurs, professionnels du droit, cadres du BTP).

A contrario, les métiers d'ouvriers enregistrent une baisse relative de leurs inscriptions, notamment dans le bâtiment, le textile, l'industrie automobile ou l'électricité. Il s'agit à la fois de métiers où l'emploi ouvrier résiste, avec des tensions croissantes sur le marché du travail, mais aussi de métiers devenus marginaux dans la région (ouvriers du textile).

Métiers où la part des inscriptions a le plus, ou le moins, progressé entre les périodes 1995-1998 et 2002-2005



Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Enfin, le poids relatif des inscriptions augmente dans quelques métiers tertiaires assez peu qualifiés : assistants maternels, caissiers et employés de libre service, agents de gardiennage. Il s'agit, le plus souvent, de métiers où l'ANPE a observé des besoins de recrutement qui s'avèrent difficiles à satisfaire et vers lesquels elle oriente, notamment, des demandeurs d'emploi au projet professionnel peu affirmé.

▲ Une répartition des métiers différente suivant les motifs d'inscription

L'examen des motifs pour lesquels les personnes sont amenées à s'inscrire comme demandeurs d'emploi lors de leur première inscription à l'ANPE fait apparaître des différences très marquées selon le métier concerné.

Le licenciement économique est un motif central d'inscription pour de nombreux métiers ouvriers qui ont connu une nette baisse du volume d'emploi régional durant la période étudiée. Les métiers du textile et du cuir, de même que les métiers de la métallurgie ou de l'industrie graphique en sont la meilleure illustration. On observe un âge moyen de première inscription particulièrement élevé, qui confirme l'impact des licenciements économiques pour les travailleurs âgés, notamment dans les quelques métiers du BTP où les licenciements économiques sont une cause fréquente d'entrée au chômage.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif « Licenciement économique »	Licenciement économique	Age moyen
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	42,8%	41
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	38,1%	40
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	36,5%	36
Ouvriers qualifiés des travaux publics	29,6%	47
Techniciens, agents de m. des ind. légères et graph.	29,3%	42
Ouvriers des industries graphiques	26,8%	43
Employés des services divers	25,8%	43
Conducteurs d'engins de traction et de levage	24,9%	50
Ouvriers qualifiés travaillant par enlevt. de métal	24,6%	45
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	24,2%	42
Ensemble des métiers	13,6%	39

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Contrairement au licenciement économique, les métiers les plus concernés par le motif « autres licenciements » sont tous des métiers de cadres ou de professions intermédiaires : dirigeants d'entreprise et patrons d'hôtels, cafés restaurants, cadres commerciaux, administratifs et des services financiers, etc. Aux licenciements purs, s'ajoutent certainement dans cette catégorie les départs négociés qui seront dorénavant comptabilisés à part, avec la création récente d'une possibilité de rupture conventionnelle du CDI.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif « Autre licenciement »	Autre licenciement	Age moyen
Dirigeants d'entreprises	62,0%	45
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	43,7%	36
Cadres de la banque et des assurances	43,0%	40
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	42,6%	38
Cadres des transports et navigants de l'aviation	40,8%	44
Maîtrise des magasins et interm. du commerce	39,2%	32
Cadres administratifs comptables et financiers	34,3%	39
Informaticiens	34,2%	35
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	34,0%	46
Représentants	33,6%	33
Ensemble des métiers	22,7%	36

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Logiquement, arrivent en premier dans cette catégorie les professions où l'utilisation par les employeurs de l'embauche en CDD pour des durées très courtes est massive : professionnels des arts et des spectacles, de l'action sociale, de la communication. Mais on trouve aussi dans cette catégorie des métiers, tels les infirmiers ou les personnels d'études qui connaissent des taux de chômage très faibles et où les rares inscriptions à l'ANPE s'effectuent souvent suite à un CDD.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif « Fin de CDD »	Fin de contrat	Age moyen
Professionnels des arts et des spectacles	58,2%	28
Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive	42,8%	25
Agents adm. et commer. du tourisme et des transp.	36,1%	25
Personnels d'étude et de recherche	33,4%	28
Professionnels de la comm. et de la doc.	32,2%	26
Professions para-médicales	31,6%	25
Infirmiers, sages-femmes	30,6%	29
Coiffeurs, esthéticiens	30,5%	21
Employés et techniciens des assurances	30,3%	25
Aides-soignants	30,2%	24
Ensemble des métiers	25,9%	26

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Les premières inscriptions pour « fin de mission d'intérim » concernent, comme on pouvait s'y attendre, les métiers des secteurs fortement utilisateurs de l'intérim : BTP, transport et logistique, automobile. Les demandeurs inscrits sur ces métiers sont en moyenne très jeunes et possèdent les plus forts taux de récurrence.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif « Fin de mission intérim »	Fin de mission intérim	Age moyen
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	26,9%	25
Ouvriers qualifiés des travaux publics	24,0%	39
Conducteurs d'engins de traction et de levage	19,0%	42
Ouvriers qualifiés de la mécanique	15,3%	31
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	14,5%	35
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	14,4%	32
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	14,3%	34
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlevt. de métal	13,3%	26
Ouvriers qualifiés de la manutention	13,3%	27
Ouvriers non qualifiés de la manutention	12,4%	24
Ensemble des métiers	4,5%	25

Source : DARES / ANPE (FHS) - Exploitation DRTEFP

Les démissions ne constituent, pour aucun métier, un motif majeur de première inscription à l'ANPE. Les quelques métiers pour lesquels elles sont assez nombreuses sont toutefois faciles à caractériser. Ils appartiennent aux secteurs du commerce et des services aux particuliers et donnent souvent lieu à des embauches en CDI, ce qui n'empêche pas un fort turn-over compte tenu de conditions de travail difficiles : métiers de la santé, de l'hôtellerie/restauration, métiers de bouche ou du commerce. Les taux de tension dans ces métiers sont souvent particulièrement élevés.

² Pour calculer la récurrence au chômage sur le premier métier d'inscription et sur la période 2000-2003, on comptabilise, 3 ans après, le nombre de fois où il s'est réinscrit.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif «Démission»	Démission	Age moyen
Infirmiers, sages-femmes	13,8%	32
Cuisiniers	12,8%	31
Bouchers, charcutiers, boulangers	12,1%	28
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	12,0%	30
Coiffeurs, esthéticiens	11,5%	25
Vendeurs	10,6%	25
Caissiers, employés de libre service	10,1%	26
Maîtrise des magasins et interm. du commerce	9,9%	30
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	9,8%	37
Secrétaires	9,3%	28
Ensemble des métiers	7,1%	28

Source : DARES / ANPE (FHS) – Exploitation DRTEFP

Enfin, les métiers pour lesquels la première inscription à l'ANPE correspond à une première entrée sur le marché du travail sont, à quelques exceptions près, des métiers peu qualifiés pour lesquels l'ANPE a repéré des tensions sur le marché du travail et vers lesquels elle oriente donc les jeunes non qualifiés.

Les 10 principaux métiers d'inscription pour le motif «Première entrée»	Première entrée sur le marché du travail	Age moyen
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	42,8%	24
Caissiers, employés de libre service	36,8%	26
TAM des industries de process	35,8%	25
Employés de maison	35,3%	37
Aides-soignants	35,2%	27
Personnels d'étude et de recherche	34,2%	27
Ouvriers non qualifiés de la manutention	33,5%	27
Agents d'entretien	32,4%	36
Assistants maternels	31,6%	31
Ouvriers non qualifiés de l'élec. et de l'electro.	31,0%	25
Ensemble des métiers	20,0%	24

Source : DARES / ANPE (FHS) – Exploitation DRTEFP

Cyril SAUGNAC
DRTEFP d'Ile-de-France / SEPES

Le Fichier Historique Statistique de l'ANPE : une mise en perspective des flux de demande d'emploi et du parcours du demandeur

La statistique du marché du travail (STMT) présente chaque mois les résultats, stocks et flux, de la demande d'emploi. Elle permet d'avoir, à un moment donné, un aperçu du marché du travail. Ces informations se trouvent également dans le Fichier Historique statistique (FHS), mais celui-ci retrace le parcours des demandeurs, à travers l'ensemble de leurs demandes. Ce fichier a enregistré, à partir de 1993, toutes les inscriptions. Il retrace donc les trajectoires des demandeurs d'emploi sur une période de plus de 10 ans.

Le FHS fournit des indications sur les caractéristiques du demandeur (genre, niveau d'étude, commune d'inscription, âge...), et de la demande (métier recherché, catégorie, motifs d'inscription et de sortie, etc.). D'autres informations sont disponibles, notamment sur les périodes d'activité réduite, l'indemnisation du demandeur d'emploi, la reconnaissance éventuelle du handicap, etc. Le FHS permet ainsi de retracer précisément la succession des périodes de recherche d'emploi qu'a pu connaître un même individu.

Les limites du Fichier Historique Statistique de l'ANPE

La principale limite du FHS provient du fait que la situation des personnes entre deux périodes d'inscription à l'ANPE n'est pas connue. L'analyse des motifs de sortie du fichier peut, dans certains cas, permettre de savoir que le demandeur d'emploi a accédé à un emploi, ou à une formation, ou encore qu'il est parti à la retraite ou est dispensé de recherche d'emploi compte tenu de son âge. Mais, dans bien des cas, le motif de sortie ne dit rien de la situation professionnelle du demandeur d'emploi (non renouvellement de l'inscription pour défaut d'envoi du bulletin de situation mensuelle, sanction, etc.).

D'autre part, le numéro d'identifiant ASSEDIC permet de relier entre elles les différentes périodes d'inscriptions d'une personne à l'ANPE. Mais, lorsqu'un demandeur d'emploi change de zone ASSEDIC, cet identifiant est modifié. Par conséquent, les informations contenues dans le FHS restent incomplètes en sous-estimant le nombre de périodes d'inscription à l'ANPE des personnes ayant connu des mobilités géographiques importantes. Au niveau national, on estime à environ 5 à 6%, les demandeurs d'emploi pour lesquels l'information est tronquée dans le FHS suite à un changement d'ASSEDIC. En Ile-de-France les ASSEDIC sont au nombre de quatre : l'Assedic de Paris, l'Assedic de l'Est Francilien, l'Assedic de l'Ouest Francilien et l'Assedic du Sud-est Francilien. L'information disponible peut donc être incomplète, même pour un demandeur d'emploi ayant toujours séjourné en Ile-de-France, s'il a changé de zone ASSEDIC en cours de période.

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Yves Calvez

Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques - dr-idf.statistiques@travail.gouv.fr

Diffusion : Service communication et documentation

Tirage 600 exemplaires – N°ISSN : 1767-9877